



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Monnaie Locale en Pays d'Aix (MLPA)

Le 20 Mars 2019, à 19h30, les membres de l'association MLPA [Association pour une Monnaie Locale et complémentaire en Pays d'Aix] sont réunis au café le 3C à Aix-en Provence en Assemblée Générale ordinaire.

Il y a 19 présent.e.s.

Présents : Jean Pierre Roux, Evelyne Torregrossa, Claudine Alamelles, Mireille Villion, Birgit Bolin, Odile Hervas, Marc, Weill, Mathieu Sarrasin, Claire Le Scaon, Yannis Bolin, François Hamy, Damien Rabourdin, Olivia Leonard, Sandra Courpasson, Pierre Barras, Olivier XXX (Pertuis), Joseph Cavallo, Marie José Cavallo, Anne Demichelis

Au total 26 votants.

- Pascale Barthes, donne pouvoir à Jo Cavallo
- Valérie Brulant donnent pouvoir à Mireille Villion
- Annie Bernard donne pouvoir à Claire Le Scaon
- Marion Tellier donne pouvoir à Mathieu Sarrasin
- Killian Gobin-Gallon donne pouvoir à Claudine Alamelles
- Jean-Luc Anton donne pouvoir à Damien Rabourdin
- Adeline Calmettes donne pouvoir à Yannis Bolin

La convocation incluant l'ordre du jour et les différents documents soumis à vote ont été transmis à l'ensemble des adhérents 15 jours avant la présente assemblée par voie informatique.

Il est procédé à la désignation d'un président de séance :

François Hamy se porte candidate :

Vote : Pour Contre 0, Abstention 0.

François Hamy est élu comme présidente de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Rapport d'activité (Discussion Vote) Document joint**
2. **Rapport de la Trésorière (Discussion Vote) Document joint**
3. **Rapport d'orientation (Discussion Vote) Document joint**
4. **Projet de budget 2018 (Discussion Vote) Document joint**
5. **Désignation du représentant au Comité Éthique et d'Avis Technique (CE&AT).**
6. **Élection au Conseil d'Administration (6 à 15 membres).**
7. **Désignation des représentants à la plénière de SEVE La Roue**

La présidente ouvre les débats :

1. Rapport d'activité :

Le représentant du Conseil d'Administration donne lecture du rapport d'activité 2018 (document joint : Rapport détaillé §RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION).

Remarques

Bravo à tous !

Olivier : Les gens donnent des euros contre les roues : qu'est ce qu'on en fait ?

Jo : ils servent à financer des projets via la NEF

Vote : Pour 26, Contre 0, Abstention 0.

Le rapport d'activité est adopté.

2. Rapport de la Trésorière

Claire le Scaon donne lecture du rapport 2018 (documents joints : compte d'exploitation et bilan) réalisé par Nadège Durand.

Ces documents font apparaître un résultat positif (excédent) de 3433 euros.

Le bilan n'intègre pas les 10 000 euros de fond de garantie remontés à SEVE la Roue, qui sont comptés dans le bilan de SLR

La dette de l'impression des billets à SLR a été réglée

Remarques

Sandra : L'aide de la Mairie de Venelles devrait se transformer en subvention à l'issue de 2018. L'AG d'écidre conduit ces 1000 euros en tant que subvention de la Mairie de Venelles pour l'utiliser sur un autre projet à définir avec eux

Damien Les 5 recommandations demandées SLR sont respectées.

- Fin mars, remonter à SLR le bilan et le rapport d'activité de l'association
- Produire des feuilles de roue semestrielles au 31/03 et 30/09 et à les transmettre à SLR au plus tard fin Décembre et fin Mai.
- Remonter le nombre d'adhérents pro/particuliers à SLR au 31/03 et 30/09
- Informer de l'existence des comptes bancaires détenus par l'association et les signataires sur ces comptes
- Mettre en place d'un « contrôleur » des comptes.

A la suite de quoi il est procédé au vote :

Vote : Pour 26 Contre 0, Abstention 0.

Le rapport de la trésorière est adopté.

3. Rapport d'orientation

Mathieu Sarrasin Le Représentant du Conseil d'Administration propose de reconduire les activités telles qu'elles se sont déroulées en 2018 et de se saisir de toutes nouvelles opportunités pour développer la Roue (document joint : Rapport détaillé §RAPPORT D'ORIENTATION 2019).

Remarques

Mathieu : Sur la nécessité du changement d'échelle, difficulté de rester sur un fonctionnement 100% bénévole car épuisement. Pérennité du modèle économique à valider.

Sandra : Pérennité des compétences en Comptabilité à valider ; Mutualisation des compétences à faire. Se garantir à l'avenir. Passer par des salariés est importante.

Mireille : c'est une charge lourde à porter par les bénévoles

Mathieu : des outils de gestion permettent de faciliter les échanges

Jo : Sur la Métropole, Gros travail à faire Travail sur le plan Climat, ils ne sont pas prêt à accepter la Roue. G

François : Les élus ont tous votés la charte DD du territoire le développement des MLC sur le territoire d'Aix

Damien : Travail avec SEVE la Roue pour une représentation à la Métropole, pour plus de visibilité

Mireille : le gouvernement a donné des subventions à des municipalités pour faire revivre les centres villes (Dispositif Cœur de Ville). Le ministre en a parlé dans ses interventions. A creuser

Claudine : Adhésion des Professionnels de l'alimentaire (Biocoop) nécessaire

Sandra : cela fonctionnera mieux quand il y aura la dématérialisation

Pour conclure ce débat, il est procédé au vote de ces orientations (détail avec indicateurs en annexe).

Vote : Pour 26, Contre 0, Abstention 0.

Les orientations discutées en assemblée générale sont adoptées.

4. Projet de budget 2019

Le budget prévisionnel 2019 de 5000 euros est présenté par Damien et soumis au vote (document joint : Rapport détaillé §PROJET DE BUDGET 2019).

Remarques

Mathieu : service civique cout de 100 euros par mois, car le Sol s'occupe de l'administratif et des démarches

Anne (SEVE84) : le mouvement sol est un réseau de Monnaie Locales dont le but est la coordination entre les MLC et l'interopérabilité. Avec une carte d'adhésion on peut payer en Gonettes, en Cairn, en Eusko sur les territoires Données, sans prendre sa carte d'adhésion (grâce à la carte d'adhésion à Roue)

Vote : Pour 26 Contre 0, Abstention 0.

Le budget prévisionnel 2019 est adopté.

5. Désignation du représentant au Comité Éthique et d'Avis Technique (CE&AT) :

Monsieur Joseph Cavallo qui occupait cette fonction, ne souhaite pas renouveler. Il était élu pour 3 ans depuis 2017, le poste est donc vacant.

Jo : j'ai d'autres activités, je fais des choix, le CE&AT est sur les rails. Il va y avoir un renouvellement du comité éthique dans les associations. Description de la fonction : 1h de réunion téléphonique par mois ; 1h de réunion présentielle par trimestre. Echange de mail. Les 5 recommandations sont issues du comité éthique.

Il n'y a pas de candidats. Jo Cavallo propose d'assurer l'Intérim.

Vote : Pour 26 Contre 0, Abstention 0.

Jo Cavallo est désigné pour occuper cette fonction jusqu'aux Ateliers de changement d'échelle.

Un mail sera envoyé aux adhérents pour trouver quelqu'un pour occuper cette fonction

6. Élection au Conseil d'Administration :

Les membres du conseil d'administration sortants sont : Mesdames Sandra Courpasson Claire Le Scaon, Mireille Villion, Odile Hervas, Nadège Durand, Claudine Alamelle et Annie Bernard, Messieurs François Hamy, Jean-Bernard Fried et Mathieu Sarrasin

Messieurs Jean-Bernard Fried et Madame Nadège Durand et Sandra Courpasson ne sont pas présents pour cette assemblée générale.

Sont candidats au conseil d'administration (Art 9 des statuts) 8 personnes :

Mesdames Claire Le Scaon, Mireille Villion, Claudine Alamelle, Birgit Bolin, et Messieurs François Hamy, Yannis Bolin, Mathieu Sarrasin, Damien Rabourdin

Il est procédé au vote :

Chacune et chacun des candidats ont obtenus

Vote : Pour 26 Contre 0, Abstention 1.

Toutes les candidates et tous les candidats sont élus.

Départ de Pierre Barras , le nombre de votant passe à 25

7. Désignation des représentants à la plénière de Seve-la Roue

Les membres du conseil d'administration sortants sont : Monsieur Damien Rabourdin et M. Mathieu Sarrasin ;
Suppléants : Mireille Villion

Messieurs Damien Rabourdin et Mathieu Sarrasin se portent Candidats, ainsi que Mireille Villion et Yannis Bolin en tant que suppléant

Il est procédé au vote :

Chacune et chacun des candidats ont obtenus

Vote : Pour 25 Contre 0, Abstention 0.

Toutes les candidates et tous les candidats sont élus.

Les formalités administratives relatives à cette assemblée seront réalisées par Mathieu Sarrasin et Monsieur François HAMY

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la présidente clôt l'assemblée générale ordinaire à 20H08.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

François HAMY

Mathieu Sarrasin